



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

E-mail : contact@ville-isbergues.fr

A 2024-307

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

portant sur

**l'interdiction de stationnement et la restriction de la circulation,
à la jonction des rues Anatole France et Roger Salengro
du 29 juillet au 28 août 2024 inclus**

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Considérant qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter l'exécution des travaux de forage dirigé pour ENEDIS situés à la jonction des rues Anatole France et Roger Salengro à ISBERGUES,

Considérant que ces travaux seront réalisés par l'entreprise FTCS FORAGE – 5031, chemin de Phalempin – 59273 FRETIN, à compter du lundi 29 juillet 2024 jusqu'au mercredi 28 août 2024 inclus,

ARRETE

Article 1^{er} : Le stationnement sera interdit et la circulation sera restreinte au droit des travaux susmentionnés situés à la jonction des rues Anatole France et Roger Salengro à ISBERGUES, du lundi 29 juillet 2024 jusqu'au mercredi 28 août 2024 inclus.

Article 2 : La vitesse sera limitée à 30 km/heure.

Article 3 : La signalisation sera conforme aux normes en vigueur et mise en place par l'entreprise FTCS FORAGE chargée de l'exécution des travaux.

Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **26 JUIL. 2024**

Publié le **26 JUIL. 2024**

Le Maire

David THELLIER
Pour le Maire empêché
le 1^{er} adjoint,
M. Eric Høugue